

**MAIRIE de LE PRADET**  
**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS**  
**du Conseil Municipal**  
**de la Commune de LE PRADET**

**SEANCE DU 15 DECEMBRE 2025**

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>		
Présents et représentés	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
32	33	32

**25-DCM-DGS-152**

**L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ & LE 15 DECEMBRE** à quatorze heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, en séance publique, à l'hôtel de ville, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, Maire.

**Date d'envoi de la convocation et de l'affichage** : le 08 décembre 2025.

**OBJET : PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE ANNUEL 2024 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE MAINTIEN DE LA PRATIQUE DES SPORTS DE GLACE.**

**PRESENTS** : Mmes et MM. Hervé STASSINOS - Jean-François PLANES - Cécile CRISTOL GOMEZ - Jean-Michel PEYRATOUT - Bérénice BONNAL - Jean-Claude VEGA - Agnès BIASUTTO - Magali VINCENT – Serge VENNET - Christian GARNIER - Martine CLOPIN - Jacques PAGANELLI - Chantal JOVER - Isabelle ROGER - Jean-Marc ILLICH – Graziella PIRAS - Stéphanie ASCIONE - Éric GALIANO – Mylène SORIANO – Chantal ROUZIER - Bernard PEZERY - Armand CABRERA - Viviane TIAR - Valérie RIALLAND - Denis TENDIL- Martine CABOT

**POUVOIRS** : Emilie ROY pour Graziella PIRAS - Thomas MICHEL pour Hervé STASSINOS - Patrick ROUAS pour Jean-François PLANES - Marine DESIDERI pour Chantal JOVER - Éric JOFFRE pour Bernard PEZERY - Marina BIANCHI BRONDINO pour Armand CABRERA.

**ABSENT** : Valérie POZZO DI BORGO

**SECRETAIRE de SEANCE** : Graziella PIRAS est désignée secrétaire de séance.

=====

**Hervé STASSINOS donne lecture de l'exposé suivant :**

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, il est donné connaissance au Conseil Municipal, des rapports d'activité des Syndicats dont la Commune est membre.

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte de la présentation du rapport d'activité 2024 du Syndicat Intercommunal pour le maintien de la pratique des sports de glace .

*Annexe : rapport d'activité 2024 du syndicat intercommunal pour le maintien de la pratique des sports de glace.*

**S'agissant d'une information, il n'y a pas de vote.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures.

**Le Secrétaire de séance**  
**Graziella PIRAS**

**Le Maire,**  
**Hervé STASSINOS**



**CET ACTE PEUT ETRE CONTESTE**

**LES VOIES ET DELAIS DE RE COURS**

- Le recours contentieux : devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de 2 mois.  
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)).
- Le recours gracieux et hiérarchique : devant le Maire  
Pour ce dernier recours, l'absence de réponse dans les 2 mois qui suivent la demande équivaut à un refus.



## Délibération n° 1 du Comité Syndical du 17 septembre 2025

Accusé de réception en préfecture  
083924830086-20250917-25D-0001-152-DE  
Date de télétransmission : 30/09/2025  
Date de réception préfecture : 19/12/2025

### OBJET : RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2024

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre du mois de septembre à 14 heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal pour le Maintien de la pratique des Sports de Glace, régulièrement convoqué, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Eric LODEVIC- Président.

*Etaient Présents* : Jean-Eric LODEVIC, Président, Laurent JEROME, Vice-Président, Martine CLOPIN, Vice-Présidente, Flora MARTINO, déléguée titulaire

*Pouvoirs* : Michelle BROCHEN a donné pouvoir à Jean-Eric LODEVIC

*Absents* : Magali DUPRE-BARRY, Vice-Présidente, Laure-Hélène BAUMANN, déléguée titulaire, Valérie MONDONE, déléguée titulaire, Pierre PARDIGON, délégué titulaire, Agnès BIASUTTO, déléguée titulaire, Eric GALIANO, délégué titulaire, Sophie CHESNAUD, déléguée titulaire

Adhérents Au Comité Syndical	12	En exercice	12	Qui ont pris part à la délibération	5

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion du Conseil Syndical du 17 septembre 2025, le Conseil Syndical se réunit ce jour pour délibérer, selon le même ordre du jour, sans condition de quorum.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 5211-39, faisant obligation aux Syndicats Intercommunaux d'adresser aux Maires des Communes membres, un rapport annuel d'activité que ceux-ci doivent communiquer à leur assemblée délibérante.

**CONSIDERANT** l'activité du Syndicat durant l'année 2024,

**Oui** les explications du Rapporteur, et après en avoir délibéré

### **LE COMITE SYNDICAL**

**ARTICLE 1 : APPROUVE** le rapport annuel d'activité de l'exercice 2024 du Syndicat Intercommunal pour le Maintien de la Pratique des Sports de Glace ci-annexé.

**ARTICLE 2 : INFORME** que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de 2 mois à compter de sa réception, par courrier ou en utilisant l'application « Télerecours Citoyens », accessible sur le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS**

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Président,

*je l'odovic*  
JE LODEVIC

Syndicat Intercommunal pour le  
Maintien de la Pratique des  
Sports de Glace

**ADOPTEE PAR**  
**POUR :** 5  
**CONTRE :** 0  
**ABSTENTIONS :** 0

Accusé de réception en préfecture  
083924830086-20250914-DEL202509240001-DE  
Date de télétransmission : 30/09/2025  
Date de réception préfecture : 30/09/2025





SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE MAINTIEN DES SPORTS DE GLACE | TOULON - LA GARDE - LE PRADET - LE REVEST

## Syndicat Intercommunal

### Pour le Maintien de la Pratique des Sports de Glace

## RAPPORT D'ACTIVITES 2024

La réglementation et notamment l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales fait obligation aux syndicats intercommunaux d'adresser aux Maires des Communes membres, un rapport annuel d'activités, que ceux-ci doivent communiquer à leur assemblée délibérante.

Le présent rapport concerne l'exercice 2024.

Le Syndicat Intercommunal pour le maintien et la pratique des Sports de Glace a exécuté pendant cet exercice les missions que lui confèrent ses statuts.

## GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DU SYNDICAT

### 1. Réunions du Conseil syndical

#### Conseil syndical du 17 janvier 2024

- Rapport d'Orientations Budgétaires 2024
- Vote des participations communales 2024
- Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2024
- Modification du tableau des emplois permanents
- Instauration des tickets restaurant

#### Conseil syndical du 20 mars 2024

- Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2023
- Vote du budget primitif 2024

#### Conseil syndical du 20 juin 2024

Accusé de réception en préfecture  
044926542-2024-0001-DE

Date de télétransmission : 30/09/2025

Date de réception préfecture : 30/09/2025

- Approbation du compte de gestion 2023

- Vote du compte administratif 2023

#### Conseil syndical du 20 novembre 2024

- Affectation du résultat de clôture de l'exercice 2023
- Rapport d'activités 2023
- Décision modificative du budget 2024

#### Conseil syndical du 18 décembre 2024

- Convention de mise à disposition de biens par la commune de la Garde auprès du syndicat
- Vote des participations communales- Gratuité des scolaires – Attribution de places gratuites – exercice 2025
- Tableau des emplois permanents
- Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025
- Modification du régime indemnitaire des Agents du Syndicat

## 2. Principaux évènements et faits marquants

### 2.1 Fonctionnement

L'année 2024 est la troisième année d'exploitation complète de la patinoire depuis son ouverture le samedi 23 octobre 2021.

L'exploitation est toujours assurée en régie directe par des personnels recrutés à cet effet.

#### • CADRE DES EFFECTIFS

Pour un bon fonctionnement de l'établissement, le cadre des effectifs a été revu au 1<sup>er</sup> janvier 2024 afin d'adapter les effectifs de l'établissement aux horaires d'ouverture et de fermeture de la structure et prendre en compte l'augmentation de l'activité évènementiel et restauration

Le tableau des effectifs est le suivant :

Emplois	Temps complet	Temps non complet	Détail des fonctions
1 Responsable d'équipement sportif	X		Gestion et Direction d'un équipement sportif
1 Adjoint au Responsable :	X		Assiste le responsable dans ses fonctions
2 Assistants de gestion administrative	X		Recueille et traite les informations nécessaires au fonctionnement administratif
1 Assistant de gestion administrative		90 %	Recueille et traite les informations nécessaires au fonctionnement administratif
1 Animateur-Educateur	X		Participe à la mise en œuvre de la politique sportive définie par le syndicat
1 Agent d'exploitation		90%	Effectue les travaux d'entretien et de maintenance des équipements

Accusé de réception en préfecture  
083-258301860-2024-024-DEL202509240001-DE  
Date de télétransmission : 30/09/2025  
Date de réception préfecture : 01/10/2025

équipements sportifs :			
1 Cuisinier	X		Fabrique des plats dans le respect des pratiques d'hygiène de la restauration collective
1 agent de restauration		90 %	Participe aux activités de production de repas, aux missions de réception, service des repas

En raison de la mise à temps partiel (50% suite à la reconnaissance de travailleur RQTH) d'un des agents de la patinoire par le service de santé au travail, l'accroissement conséquent de l'activité, tout secteur confondu, sur l'année 2024 et le prévisionnel 2025 sur l'activité « stages, hébergements et évènementiel » il est décidé par délibération du 18 décembre 2024 de modifier les quotités de travail des emplois suivants ainsi qu'il suit :

- 1 poste d'Assistant de gestion administratif à temps non complet 90% en temps complet
- 1 poste d'Agent d'exploitation des équipements sportifs à temps non complet 90% en temps complet
- 1 poste d'agent de restauration à temps non complet 90% en temps complet

Le nouveau tableau des emplois au 18 décembre 2024 est donc le suivant

Emplois	Temps complet	Temps non complet	Détail des fonctions
1 Responsable d'équipement sportif	X		Gestion et Direction d'un équipement sportif
Adjoint au Responsable	X		Assiste le responsable dans ses fonctions
2 Assistants de gestion administrative	X		Recueille et traite les informations nécessaires au fonctionnement administratif
1 Animateur-Educateur	X		Participe à la mise en œuvre de la politique sportive définie par le syndicat
1 Agent d'exploitation des équipements sportifs :	X		Effectue les travaux d'entretien et de maintenance des équipements
1 Cuisinier	X		Fabrique des plats dans le respect des pratiques d'hygiène de la restauration collective
1 agent de restauration	X		Participe aux activités de production de repas, aux missions de réception, service des repas

• **TICKET RESTAURANT**

Accusé de réception en préfecture  
083-258301860 20250924-DEL-202509240001-DE  
Date d'enregistrement : 2025/09/25  
Date de réception préfecture : 30/09/2025  
en place de la prestation des titres restaurant pour une valeur faciale de 8 € avec une prise en charge à 50 % par le syndicat

- **MISE A DISPOSITION DE MATERIEL INFORMATIQUE**

Le Syndicat intercommunal pour le maintien de la pratique des sports de glace ayant son siège social à La Garde et ayant en tant que conseillers administratifs, financiers et techniques des agents communaux positionnés en activité accessoire, il est apparu nécessaire, dans le cadre d'une bonne organisation des missions confiées et gestion des moyens, de mettre à disposition de la Directrice de la Patinoire un équipement informatique lui permettant d'avoir accès aux données informatiques communes.

Une convention de mise à disposition de biens a été signée.

## **2.2 LES PRINCIPAUX POSTES DE DEPENSES EN TRAVAUX ET MAINTENANCE**

### **Détail des travaux d'investissement 2024**

Nom tiers	Désignation	Article par nature	Montant
ATD SECURITE	FOURNITURE ET INSTALLATION CAMERA SURVEI	2158	11 306,40
AZUREENNE D INCENDIE-ADI	MISE EN PLACE EXTINCTEUR EAU CUISINE	2188	323,33
AZUREENNE D INCENDIE-ADI	INSTALLATION EXTINCTEUR	21318	1 497,36
AZUREENNE D INCENDIE-ADI	PANNEAUX AFFICHAGE CONSIGNES SECUTIE INC	2188	290,28
AZUREENNE D INCENDIE-ADI	FOURNITURE APS DE DESENFUMAGE + SERRURE	21318	165,36
AZUREENNE D INCENDIE-ADI	FOURNITURES ET POSE ELECTRODES PEDIATRIQ	21318	283,56
AZUREENNE D INCENDIE-ADI	REMISES AU NORMES SECURITE - BATTERIES 5	21318	780,05
AZUREENNE D INCENDIE-ADI	REPROGRAMMAT. DU SSI MISE AU NORMES SECU	21318	479,88
B AGENCEMENT	INSTALLATION GARDE CORP	2128	13 800,00
B AGENCEMENT	INSTALLATIONS GARDE CORPS ESCALIERS	2128	16 200,00
B AGENCEMENT	TRAVAUX DIVERS DE MENUISERIES : Iporte d	21318	6 965,84
B AGENCEMENT	SECURISATION DES CHAMBRES	21318	28 200,00
BOULANGER TOULON LA GARDE	TV SAMSUNG NeoQLED TQ55QN86C	2188	973,35
CHARLEMAGNE	TALKIES WALKIES	2188	848,38
COLAS FRANCE	DEPOSE DE 23 POTELETS	2128	2 250,00
COLAS FRANCE	REPRISE RESEAU EAUX USEES	21532	1 794,00
DESCOURS ET CABAUD - PROLIANS	BOITE AUX LETTRES	2188	131,94
DESCOURS ET CABAUD - PROLIANS	CLES + cylindre	2188	2 325,05
DESCOURS ET CABAUD - PROLIANS	TOLE ALU 5754	2188	4 304,41
DESCOURS ET CABAUD - PROLIANS	visserie supplémentaire	2188	376,62
GEM CLOTURES	INSTALLATION BARRIERE AUTOMATIQUE	2158	7 290,00
GEM CLOTURES	MISE EN SERVICE PORTAIL COUSSANT	2158	7 920,00
IDVERDE	PAT24002 TVX AMENAGEMENT PAYSAGER	2128	58 135,82
IDVERDE	pat24002 avenant 1 amngt pkg personnel	2128	3 732,60
IDVERDE	PAT24002 TVX AMENAGEMENT PAYSAGER	2128	13 855,48
INEO PROVENCE COTE D AZUR	MISE EN PLACE D'UN COFFRET FORRAIN	21318	3 437,30
INEO PROVENCE COTE D AZUR	REMISE AUX NORMES - AJOUT DE PRISES	21318	4 788,12
INEO PROVENCE COTE D AZUR	LEVEE DE RESERVES SUITE PASSAGE BUREAU C	21318	4 715,30
INEO PROVENCE COTE D AZUR	REMISE EN L ETAT INST.ELECT. COTE LOGEME	21318	2 376,00
INEO PROVENCE COTE D'AZUR	MISE NE PLACE COFFRET FORAIN GPC(REPORT)	21318	2 476,45
LEROY MERLIN	armoire extérieure pour la cuisine	2188	119,00
LUTINISE PROMOCASH	ACHAT TABLE + CHAISEZS + PLAQUE INDUCTIO	2188	2 619,43
LUTINISE PROMOCASH	PLAQUE INDUCTION	2188	259,20
MIDITRACAGE	CREATION PLACE DE PKG MARQUAGE SOL	2128	10 509,19
RETIF SA	2 VITRINES AFFICHAGE EXTERIEUR	2188	631,90
SERAFC	FRITEUSE DE TABLE 12 L	2188	547,38
SERVICE GESTION COMPTABLE TOULON	REGUL TVA 1ER TR 2021(REPORT)	21318	106 061,00
SERVICE GESTION COMPTABLE TOULON	REGUL TVA 1ER TR 2021 CPTE 2158	2158	3 988,00
SERVICE GESTION COMPTABLE TOULON	REGUL TVA 2020 CPTE 2158	2158	71 779,00
SERVICE GESTION COMPTABLE TOULON	REGUL TVA EXERC 2020 CPTE 21318	21318	426 779,00
SFR	TELEPHONE SAMSUNG A34	2185	258,00
SOFI SUD SAS	MISE EN PLACE DES ACCES. GAZCOOLER	2158	6 841,92
SPORTS DE GLACE EQUIPEMENT	equipement affuteuse	2188	646,14
SPORTS DE GLACE EQUIPEMENT	12 CROSSES + 20 PALETS	2188	350,40
SYNERGLACE	1 RACK A PATINS + 8 BANCS VESTIAIRES	2188	3 976,70
VIRIOT HAUTBOUT	INSTALLATION ROBINETS EXTERIEURS	21318	3 073,20
			<b>840 462,34</b>

Accusé de réception en préfecture  
083-258301860-20250924-DEL202509240001-DE  
Date de télétransmission : 30/09/2025  
Date de réception préfecture : 30/09/2025

## Détail des travaux de fonctionnement 2024

Nom tiers	Désignation	Article par nature	Montant
CHARLEMAGNE	ACHAT DIVERS - COMMISSION SECURITE	6188	508,50
CHARLEMAGNE	VALISE GUIDE FILE + PLAQUE	6188	225,68
IDVERDE	ENTRETIEN DES ESPACES VERT 2024	61521	3 564,00
ETT - ENERGIE TRANSFERT THERMIQU	INTERVENTION SUR SONDE	61558	2 207,89
AFFUTAGE VAROIS	AFFUTAGE LAME SURFACEUSE	61558	600,00
EUROPRO	TRAVAUX ALARME	61558	132,00
SOFI SUD SAS	ARRET INSTAL FRIGOR. TVX/POSTE HAUTE TEN	61558	609,00
SOFI SUD SAS	REPLAC. TEMPORISATION PARAMETRAGE SYSTE	61558	268,61
SOFI SUD SAS	ESSAI GROUPE MAINTIEN DE PRESSION	61558	609,02
EUROPRO	TRAVAUX ALARME	61558	148,08
INEO PROVENCE COTE D AZUR	DEPANNAGE SUR SOURCE CENTRALE LE 05/07	615221	258,00
INEO PROVENCE COTE D AZUR	PRISE EN CHARGE TD TGBT	615221	852,00
DEGIVRY	REEMPLACEMENT VITRE	615221	598,51
INEO PROVENCE ET COTE D'AZUR	SSI - REMISE EN LUMIERE(RATTACH.)	615221	1 281,52
SERVICE GESTION COMPTABLE TOULON	TVX GROUPE FROID REEMPLACEMENT(RATTACH.)	615221	1 098,00
EUROPRO	REPARATION PORTE SNACK	615228	66,00
VIRIOT HAUTBOUT	PASSAGE CAMERA	615232	2 262,00
POMARES TP	REPARATION CASSE CONDUITE	615232	3 384,00
SOCIETE D'ASSAINISSEMENT	DEBOUCHAGE CANALISATION	615232	186,00
			<b>18 858,81</b>

## FRAIS DE MAINTENANCE 2024

Nom tiers	Désignation	Article par nature	Montant
AMS ASCENSEURS	ENTRETIEN ASCENSEUR 1ER TRIM 2024	6156	345,00
SOFI SUD SAS	MAINTENANCE GROUPE FROID	6156	3 720,00
AZUREENNE D INCENDIE-ADI	MAINTENANCE ANNUELLE BAES TRAPPE EXTINC	6156	1 341,23
AZUREENNE D INCENDIE-ADI	MAINTENANCE RESEAU INCENDIE ARME	6156	72,60
SYNERGLACE	MAINTENANCE SURFACEUSE	6156	2 736,00
AMS ASCENSEURS	ENTRETIEN ASCENSEUR 2 <sup>e</sup> TRIM 2024	6156	345,00
ETT - ENERGIE TRANSFERT THERMIQU	MAINTENANCE DESHUMIDIFICATEUR	6156	6 880,00
ETT - ENERGIE TRANSFERT THERMIQU	MAINTENANCE DESHUMIDIFICATEUR	6156	1 376,00
AVENIR ENERGIES	MAINTENANCE CLIMATISATION, CHAUDIERE, AD	6156	4 740,00
QUALICONSULT EXPLOITATION	VERIF. PERIODIQUES 2024 CONTRAT 31000536	6156	2 250,00
AMS ASCENSEURS	ENTRETIEN ASCENSEUR 3 <sup>e</sup> TRIM 2024	6156	345,00
QUALICONSULT EXPLOITATION	CONTROLE ASCENSEUR	6156	480,00
STD AZUR	VERIF ET ENTRETIEN DES 2 HOTES	6156	272,00
SOFI SUD SAS	MAINTENANCE GROUPE FROID	6156	4 020,00
AZUREENNE D INCENDIE-ADI	VERIFICATION SSI 2 <sup>e</sup> VISITE 2024	6156	581,94
AZUREENNE D INCENDIE-ADI	VEFIF. ANNUELLE DEFIBRILLATEURS F2	6156	337,98
SERVICE GESTION COMPTABLE TOULON	ANNULATION RATTACHEMENT CPTE 6156	6156	8 634,00
INEO PROVENCE COTE D AZUR	MAINTENANCE ELECTRIQUE	6156	3 722,40
SERVICE GESTION COMPTABLE TOULON	ENTRETIEN ASCENSEUR 4 <sup>e</sup> trim 2(RATTACH.)	6156	367,50
			<b>42 566,65</b>

L'année 2024 a été caractérisée par une baisse conséquente des coûts de l'électricité aboutissant à une facture totale de 241 272€ contre 444 720,35 en 2023

## VOLET BUDGETAIRE

### VUE FINANCIERE SYNTHETIQUE - EXERCICE 2024

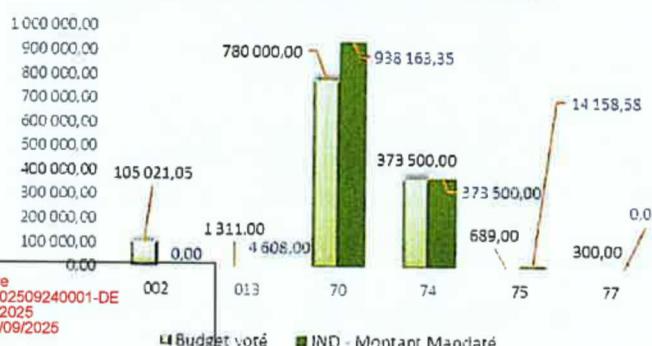
Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultat reportés		105 021,05 €		1 008 268,86 €		1 111 289,91 €
Opérations de l'exercice	1 180 397,45 €	1 330 429,93 €	979 073,83 €	243 257,02 €	2 159 471,28 €	1 573 686,95 €
<b>TOTAUX</b>	<b>1 180 397,45 €</b>	<b>1 435 450,98 €</b>	<b>979 073,83 €</b>	<b>1 249 525,88 €</b>	<b>2 159 471,28 €</b>	<b>2 684 976,86 €</b>
Résultat de clôture		265 053,53 €		270 452,05 €		525 505,58 €
Reste à Réaliser			19 119,76 €			
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>1 180 397,45 €</b>	<b>1 435 450,98 €</b>	<b>998 193,59 €</b>	<b>1 249 525,88 €</b>	<b>2 178 591,04 €</b>	<b>2 684 976,86 €</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>265 053,53 €</b>		<b>251 332,29 €</b>		<b>806 386,82 €</b>

### LA SECTION FONCTIONNEMENT

#### RECETTE

CHAP	CHAP LIBELLE	REEL	CPT - Nature	CPT - Nature (Libellé)	BUDGET	REALISATION
002	Résultat de fonctionnement reporté	REEL 002		Résultat de fonctionnement	105 021,05	0,00
002					105 021,05	0,00
013	Atténuations de charges	6419		Remboursements sur rému	500,00	0,00
013	Atténuations de charges	6479		Remboursements sur autre	811,00	4 608,00
013					1 311,00	4 608,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	70323		Radevance d'occupation du	0,00	1 787,70
	Produits des services, du domaine et ventes diverses	70631		A caractère sportif	135 000,00	154 472,50
	Produits des services, du domaine et ventes diverses	70632		A caractère de loisirs	416 000,00	475 680,85
	Produits des services, du domaine et ventes diverses	706322		ALSH commune adhérente	8 000,00	7 520,00
	Produits des services, du domaine et ventes diverses	706323		ALSH commune non adhé	6 000,00	7 003,00
	Produits des services, du domaine et ventes diverses	7068881		Autres prestation de service	140 000,00	125 904,30
	Produits des services, du domaine et ventes diverses	7068882		Autres prestations de servic	75 000,00	163 489,95
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	708778		autres frais	0,00	2 325,05
					780 000,00	938 163,35
74	Dotations et participations	74741		Communes membres du Gi	373 500,00	373 500,00
74					373 500,00	373 500,00
75	Autres produits de gestion courante	75888		Autres	689,00	14 158,58
75					689,00	14 158,58
77	Produits spécifiques	773		Mandats annulés (sur exerc	300,00	0,00
77					300,00	0,00
		REEL			1 260 821,05	1 330 429,93
			Somme		1 260 821,05	1 330 429,93

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Accusé de réception en préfecture  
083-258301860-20250924-DEL202509240001-DE  
Date de télétransmission : 30/09/2025  
Date de réception préfecture : 30/09/2025

■ Budget voté    ■ IND - Montant Mandaté

Le produit des services et ventes a atteint 938 163 € pour un BP voté de 780 000 €, soit un delta de 158 163 € et ce grâce à l'implication des personnels.

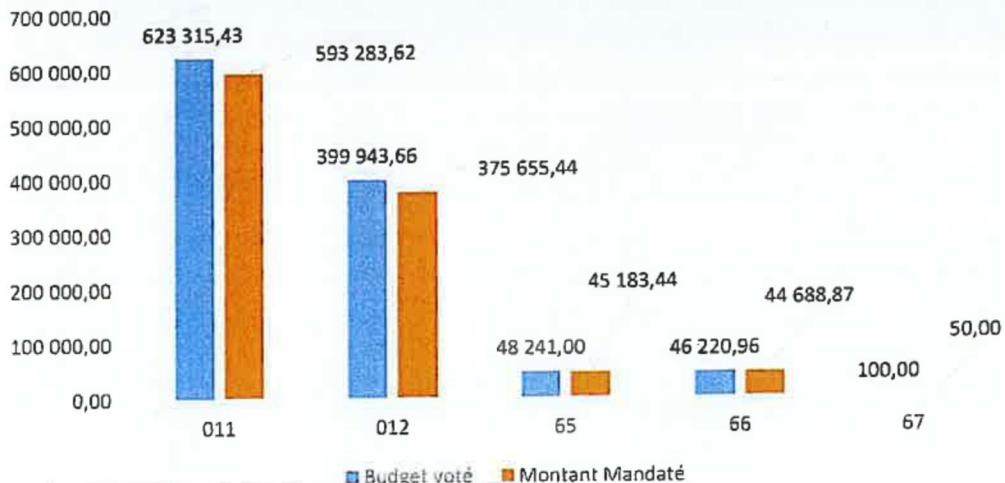
#### Répartition des participations communales 2024

Participation de base		373 500,00
TOULON	42,00%	156 870,00
LA GARDE	50,00%	186 750,00
LE PRADET	6,00%	22 410,00
LE REVEST	2,00%	7 470,00

## LES DEPENSES

Chapitre	Libellé chapitre	Sens	Budget voté	Montant Mandaté
011	Charges à caractère général	REEL	623 315,43	593 283,62
012	Charges de personnel et frais assimilés		399 943,66	375 655,44
65	Autres charges de gestion courante		48 241,00	45 183,44
66	Charges financières		46 220,96	44 688,87
67	Charges spécifiques		100,00	50,00
		REEL	1 117 821,05	1 058 861,37
023	Virement à la section d'investissement	ORDRE ENTRE SECTION	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		143 000,00	121 536,08
		ORDRE ENTRE SECTION	143 000,00	121 536,08
			1 260 821,05	1 180 397,45

#### LES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT



Accusé de réception en préfecture  
083-258301860-20250924-DEL202509240001-DE  
Date de télétransmission : 30/09/2025  
Date de réception préfecture : 30/09/2025

## LA SECTION INVESTISSEMENT

### LES RECETTES

Chapitre	Libellé chapitre	Sens	Budget voté	ND - Montant Mandaté
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	REEL	1 006 268,86	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		121 000,00	113 352,14
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
		REEL	1 127 268,86	113 352,14
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		143 000,00	121 536,08
		ORDRE ENTRE SECTION	143 000,00	121 536,08
041	Opérations patrimoniales	ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	8 368,80	8 368,80
		ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	8 368,80	8 368,80
			<b>1 278 637,66</b>	<b>243 257,02</b>

### LES DEPENSES

Chapitre	Libellé chapitre	Sens	Budget voté	ND - Montant Mandaté	Reports
16	Emprunts et dettes assimilées	REEL	130 245,00	130 242,69	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		1 140 023,86	840 462,34	19 119,76
		REEL	1 270 268,86	970 705,03	19 119,76
041	Opérations patrimoniales	ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	8 368,80	8 368,80	0,00
		ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION	8 368,80	8 368,80	0,00
			<b>1 278 637,66</b>	<b>979 073,83</b>	<b>19 119,76</b>

### LA DETTE

Capital Restant dû au 31/12/024 = 2 115 910,60 €

Détail des Emprunts en cours :

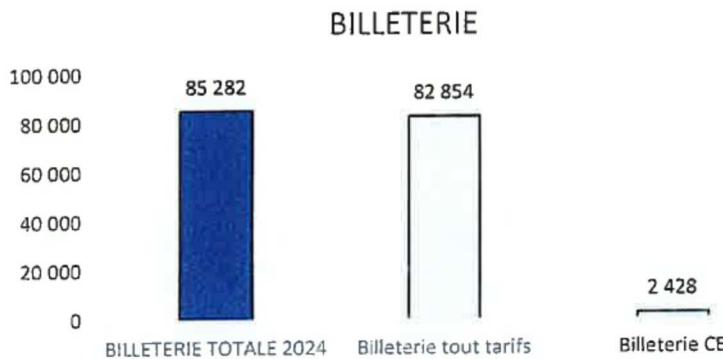
Emprunts en cours (4)								
Type	Reference	Prêteur	Capital restant dû	Durée résiduelle	Taux	Prochaine échéance	Montant prochaine échéance	Année de réalisation
Emprunt	00601417179		44 290,54 €	7,63 ans	Taux fixe	07/09/2025	5 939,43 €	2017
Emprunt	A1013282		45 345,70 €	3,49 ans	Taux fixe	25/06/2025	12 442,53 €	2013
Emprunt	31020085		730 000,00 €	15,40 ans	(Livrelet A)	25/05/2025	72 280,00 €	2020
Emprunt	00601417179		1 295 273,6 €	16,42 ans	Taux fixe	01/05/2025	84 383,83 €	2021
			<b>2 115 910,60 €</b>					

## EXPLOITATION DE LA STRUCTURE

### REPARTITIONS DES RECETTES

#### DROIT D'ENTREE

La patinoire a enregistré 82.864 entrées en 2024 auxquelles il faut ajouter 2428 entrées par le biais de la billetterie CE Soit 85 282 entrées



#### CLUBS SPORTIFS

Les clubs résidents : HCAT – Silvers skates - Les pierres de Garde ont réservés 1143h de location de la glace. L'ensemble des clubs représente + de 600 adhérents.

#### SCOLAIRES

En 2024 nous avons proposés des créneaux par commune à partir du mois de septembre seulement.

Avant cette date, les classes étaient principalement originaires de la commune de La Garde, avec seulement 2 classes de Toulon venues entre janvier et mai 2024.

#### FREQUENTATION DES SCOLAIRES ANNEE 2024

	LA GARDE	TOULON	LE PRADET	LE REVEST
<b>PERIODE 2</b> du 9 janvier au 15 mars 2024	22	2	0	0
<b>PERIODE 3</b> du 19 mars au 24 mai 2024	5	0	0	0
<b>PERIODE 1</b> du 16 septembre au 22 novembre 2024	3	4	1	0
<b>PERIODE 2</b> du 2 au 31 décembre 2024	9	20	2	0
Accusé de réception en préfecture 083-258301860-20250924-DEL202509240001-DE Date de télétransmission : 30/09/2025 Date de réception préfecture : 30/09/2025	39	26	3	0

Une classe compte en moyenne 25 élèves, soit environ 1625 élèves accueillis en 2024 :

- 975 élèves de La Garde
- 650 élèves de Toulon
- 75 élèves du Pradet.

A partir de septembre 2024 et jusqu'au 31 décembre 2024 nous avons attribués :

- 24 créneaux par semaine pour la commune de La Garde
- 21 créneaux par semaine pour la commune de Toulon
- 3 créneaux par semaine pour la commune de Le Pradet
- 0 créneaux pour la commune de La Revest qui s'est vu attribué ses créneaux à partir de 2025 proportionnellement aux participations des communes (1 créneau attribué en 2025).

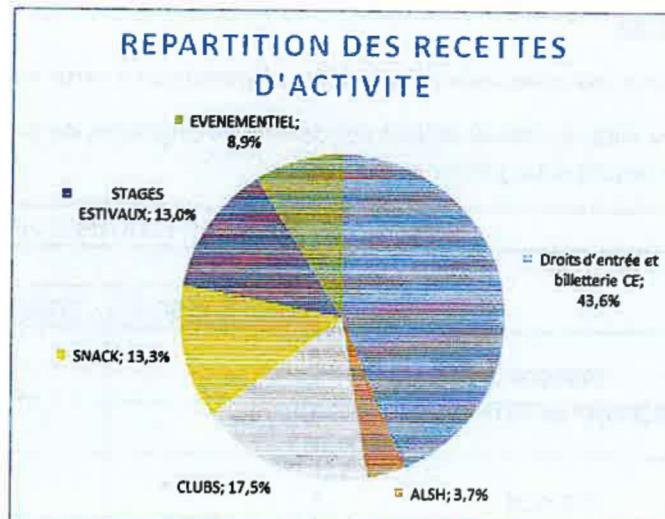
### BILLETERIE OFFERTE

Les communes conformément à la délibération sur les participations ont bénéficié de 1 400 entrées gratuites réparties sur la base des participations communales.

COMMUNES	LA GARDE	TOULON	LE PRADET	LE REVEST
%	50%	42%	6%	2%
<b>NOMBRE TOTAL D'ENTREE 2024</b>	1400			
<b>BILLETERIE ACCORDEE PAR COMMUNE</b>	700	588	84	28
<b>BILLETERIE DEMANDEE</b>	658	590	75	0
<b>VALEUR DE LA BILLETERIE DELIVREE</b>	4 786 €	3 925 €	500 €	0 €

### REPARTITION DES RECETTES LIEES A L'ACTIVITE

- Droits d'entrée et billetterie CE : 43,6%
- ALSH : 3,7%
- Clubs : 17,5%
- Snack : 13,3%
- Stages estivaux : 13%
- Evènementiel : 8,9%



### EVENEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE

- Le gala de l'équipe de France de patinage
- Le développement des séances de baby patinage 2 à 8 ans le dimanche matin : 7 séances sur l'année
- L'accueil d'un match caritatif de l'équipe de France des armées de hockey
- L'accueil de colonies de vacances de l'Odel Var avec hébergement lors des vacances d'hiver
- Le développement des séances de patinage « sport adapté » et « handi » par le Silver skates

Accès à la réception de la préfecture  
083-258301860-20250924-DEL202509240001-DIE

Date de télétransmission : 30/09/2025

Date de réception préfecture : 30/09/2025

## EVENEMENTIEL

### Location salles :

- IMMO de France
- Immo Consult
- Salsa Tumba Timba

### Evènements hors arbres de noël :

Prestations traiteur assurées tout au long de l'année pour des entreprises ou associations :

- Team Phoenix en janvier 2024
- AJS La Garde
- Hand Ball Club d'Ajaccio
- Comité olympique du Var
- Hockey Club des Armées
- CMCAS d'EDF
- Equipe de France de patinage
- Et des anniversaires privés

### Arbres de Noel

7 arbres de Noël ont été organisés pour les sociétés suivantes

- Le CSE de la RATP
- Le CSE Intermarché La Garde
- Le CSE de EIFFAGE CONSTRUCTION
- Le CSE de CIRCET
- Le CSE de KONTRON
- Le CMCAS d'EDF
- L'amical des pompiers de Hyères

Le nombre de présence sur les réseaux sociaux s'élève à 110.000 vues/an



